



MINHUSO - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

La mineure d'ouverture en sciences humaines et sociales vous offre :

- une réelle initiation aux disciplines des sciences humaines et sociales, conçue dans une perspective d'ouverture et de complémentarité par rapport à la discipline de votre majeure ;
- une initiation théorique et pratique à diverses problématiques en des sciences humaines et sociales ;
- d'enrichir, par le contact avec le raisonnement des disciplines des sciences humaines et sociales, le regard et l'approche spécifiques de la discipline de votre majeure.

				Bloc annuel	
				2	3
⌘ LCOPS1113	Histoire moderne et contemporaine	Emmanuel Debruyne (coord.) Gilles Lecuppre William Riguelle (supplée Silvia Mostaccio)	03 [q2] [30h] [5 Crédits]	x	x
⌘ LCOPS1115	Economie politique	Tanguy Isaac Arastou Khatibi	01 [q1] [45h+15h] [5 Crédits]	x	x
⌘ LCOPS1124	Philosophie				

MINHUSO - Informations diverses

LISTE DES BACHELIERS PROPOSANT CETTE MINEURE

- > Bachelier en sciences biomédicales [prog-2024-sbim1ba]
- > Bachelier en sciences informatiques [prog-2024-sinf1ba]
- > Bachelier en histoire [Réforme 2024] [prog-2024-hist1ba]
- > Bachelier en droit [prog-2024-droi1ba]
- > Bachelier en information et communication [prog-2024-comu1ba]
- > Bachelier en sciences de la motricité, orientation générale [Réforme 2024] [prog-2024-edph1ba]
- > Bachelier en sciences pharmaceutiques [prog-2024-farm1ba]
- > Bachelier en sciences religieuses [prog-2024-reli1ba]
- > Bachelier en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil [prog-2024-fsa1ba]
- > Bachelier en sciences économiques et de gestion [prog-2024-ecge1ba]

CONDITIONS D'ACCÈS

Tous les étudiants du programme de bachelier sont admis à la formation (exceptés les étudiants de sociologie et anthropologie, sciences politiques et sciences humaines et sociales) .

Pour plus de détails, consulter ici le tableau récapitulatif présentant par programme de bachelier les différentes mineures auxquelles les étudiants ont accès: www.uclouvain.be/programme-mineures.html

PÉDAGOGIE

Les méthodes pédagogiques sont variées : cours magistraux, pédagogie active, travaux personnels ou en groupe. Les cours magistraux visent à transmettre une matière tandis que les séminaires et travaux pratiques requièrent une participation active de l'étudiant.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

--

Si ce moyen n'est pas utilisé, l'étudiant a accès à l'inscription à l'option via son bureau virtuel (accéder au portail UCL, s'identifier, cliquer sur "mon bureau", ...).

L'étudiant qui recommence sa deuxième année est automatiquement ré-inscrit.

En troisième bloc annuel

Lors de leur inscription en troisième bloc annuel du programme de bachelier, les étudiants sont automatiquement inscrits à la seconde partie de l'option suivie en deuxième bloc annuel. Il en est de même pour les étudiants qui recommenceraient leur troisième bloc annuel de bachelier.

Toute demande de dérogation à cette règle est à présenter au conseiller aux études du programme de bachelier suivi.

4. Suivi de l'inscription à la mineure

Le suivi de la demande d'inscription à la mineure peut être effectué via l'application d'inscription au deuxième bloc annuel du programme de bachelier disponible sur le web.

5. Modification de l'inscription à la mineure

L'étudiant qui désire modifier son choix doit consulter le conseiller aux études de sa faculté d'origine.

Horaire des cours

1. Consultation de l'horaire des cours

<https://uclouvain.be/espo-mineures.html>

2. Résolution de conflits horaires

A l'entrée du deuxième bloc annuel de son programme de bachelier, l'étudiant établit son horaire de deuxième et troisième blocs annuels en tenant compte des horaires de la mineure.

En cas de conflit horaire plusieurs solutions sont envisageables :

- Reporter des cours en BAC3

En cas de conflit en BAC2 (entre un cours de la majeure et un cours de la mineure), l'étudiant peut demander via requête au conseiller aux études, à reporter un des deux cours au bloc annuel suivant, en tenant compte des séquences de cours (pré requis voir FAQ7). Le cours à reporter peut être le cours de la majeure ou le cours de la mineure.

- Anticiper des cours de BAC3

Si, en préparant son horaire étalé sur les deux derniers blocs annuels de baccalauréat, l'étudiant de BAC2 se rend compte qu'il aura un conflit en BAC3 (cours de la majeure et cours de l'option), il peut demander à anticiper un des deux cours en BAC2. Le cours à anticiper peut être le cours de la majeure ou le cours de la mineure. L'étudiant doit demander l'accord de sa conseillère aux études pour ses anticipations de cours au bloc annuel précédent au moyen du formulaire de requête.

- Assumer le conflit